

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°02 /2026

Conformément à la disposition de l'article 38 - 39 de la loi N°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 40 - 44 de décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Président de L'APC de BOUSSEMGHOUN lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° 02/2026 pour réaliser l'opération suivante :

Intitulé : Travaux de protection des accotements du chemin communal reliant N'Kheila-El abiodh sidi cheikh sur 06 KM.

CONDITION D'ELIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES:

Pour que leur offres soient revalable .les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution de marché. A cet effet toutes les offres présentées seront accompagnées des renseignements suivants :

-Certificat de qualification et de classification en cours de validité dans le secteur : TRAVAUX PUBLICS comme activité principale, catégorie 04 et plus.

Dossier de candidature :l'enveloppe de dossier de candidature contiendra :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) et plus (activité principale travaux publics)
- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) années dernières dûment approuvés (Service des impôts).
- Register de commerce.
- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou échelonné.
- Mise à jour CNAS –CASNOS – CACOBAPTH
- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise datant moins de 03 mois
- Attestation des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés)
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) + Le numéro d'identification statistique (NIS)
- Certificat C20.

Moyens humains doit être justifiés par la DAS 2025 ou 2026 ou bien Attestation d'Affiliation.

Moyens matériels, appuyés par des cartes grises et assurance et PV contrôle technique en cours de validité pour le matériel roulant, et PV de constat de l'huissier de justice de l'année 2025 pour autres matériels.

-Offre technique:l'enveloppe technique contiendra :

- La déclaration à souscrire signée par le soumissionnaire.
- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise
- Le planning d'exécution des travaux, signé et paraphé
- Le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite« lu et accepté».
- Mémoire technique justificatif

-Offre Financière : l'enveloppe financière contiendra :

- La lettre de soumission dûment signée.
- Le bordereau de prix unitaires(BPU).
- Le devis quantitatif et estimatif(DQE).
- Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier

de la soumission. Conformément aux dispositions de l'article 06 de la présente instruction, les soumissionnaires qui ne répondraient pas aux conditions arrêtées dans le dossier de soumission seront écartés.

-Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de la soumission. Conformément aux dispositions de l'article 06 de la présente instruction, les soumissionnaires qui ne répondraient pas aux conditions arrêtées dans le dossier de soumission seront écartés.

Le dépôt des offres sera au niveau du bureau du Commission de L'Ouverture et l'Evolution des Plis de L'APC de BOUSSEMGHOUN est fixé en un seul jour qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP L'ouverture des plis se fera le même jour à 10h00. en séance publique, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant, les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours de la date d'ouverture des plis.

Remarque : les cahiers de charges sont retirés conformément aux dispositions de l'article 63 de décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public par l'entrepreneur ou son mandataire désignée cas de grèvement le retrait est par l'agent ou son représentant en tant qu'une procuration d'être livré par un notaire .

BOUSSEMGHOUN LE 10/03/2026
LE PAPC